

CONSEIL MUNICIPAL :
SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

MESDAMES, MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

J'ai l'honneur de vous convier, par la présente, à la prochaine réunion **obligatoire** du Conseil Municipal (élections sénatoriales) qui se déroulera **le Vendredi 10 Juillet à 19 H 30 à la Salle Polyvalente.**

SEANCE PUBLIQUE EN RESPECTANT LES GESTES BARRIERES ET LA CAPACITE D'ACCUEIL
DE LA SALLE POLYVALENTE

L'ordre du jour est le suivant :

1) ELECTION DE CINQ DELEGUES TITULAIRES ET TROIS DELEGUES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS.

Conformément aux textes en vigueur, vous trouverez, sous ce pli, l'arrêté Préfectoral du 1^{er} Juillet 2020 fixant le nombre de délégués à élire dans chaque commune ainsi que le mode de scrutin applicable en fonction de la population.

Pour la collectivité, l'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur la même liste au scrutin secret de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Maire,
Hervé FONTAINEAU


